

Collège Sciences de l'Homme

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE 3ème année

Droit, Economie Gestion MENTION Economie gestion,

PARCOURS COMPTABILITE CONTROLE ET FINANCE, PARCOURS COMPTABILITE CONTROLE ET FINANCE en ALTERNANCE, PARCOURS SCIENCES DU MANAGEMENT, PARCOURS SCIENCES DU MANAGEMENT-NAPLES, PARCOURS METHODE INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA GESTION DES ENTREPRISES, PARCOURS ECONOMIE DE LA FIRME-PREPA ATS

Le directeur du collège Droit Science Politique Economie Gestion,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

la licence : Droit, Economie Gestion 3ème année

Mention: **Economie gestion**

Parcours : Comptabilité contrôle et finance

Parcours : Comptabilité contrôle et finance – double diplôme BUT

Parcours : Comptabilité contrôle et finance en alternance

Parcours : Comptabilité contrôle et finance en alternance – double diplôme BUT

Parcours: Sciences du management

Parcours : Sciences du management – double diplôme BUT

Parcours: Sciences du management - Naples

Parcours : Méthode informatique appliquée à la gestion des entreprises (MIAGE)

Parcours : Economie de la firme-prépa ATS

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
SIGNORINI	Charles	PRAG	Responsable L3 CCF et CCF en alternance
RIVIERE	Marie-Charlotte	PRAG	Responsable L3 Sciences du management
POURTIER	Frédéric	PR	Responsable L3 MIAGE
HANNART	Olivier	Professeur agrégé	Responsable L3 Economie de la firme
CHAVANE	Marie	PRCE	Communication avec le monde professionnel
LOURME	Alexandre	PRAG	Outils mathématiques et statistiques appliqués

<u>Article 2</u>: Madame Marie-Charlotte RIVIERE est nommée en qualité de présidente du jury. Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau Le directeur du collège Droit Science Politique Economie Gestion

Javi